RAPPORT ANNUEL 2026 : SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU NUNAVIK

Version abrégée

Direction principale des matières résiduelles, MELCCFP

30 juin 2026

Bilan de mise en œuvre du PGMR – état d'avancement des mesures

Le tableau suivant présente une synthèse stratégique de l'avancement des mesures prévues au Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik 2021-2027 dont vous trouverez une copie ici : RMMP-Final-Fr.pdf

Ce bilan met en évidence les progrès réalisés depuis l'adoption du plan, notamment en matière de mise en œuvre d'initiatives structurantes, de déploiement d'infrastructures clés et de consolidation des partenariats avec les villages nordiques et les acteurs régionaux. Il permet également d'identifier les mesures complétées, celles en cours de réalisation ainsi que les principaux enjeux influençant le rythme d'avancement.

Dans un contexte nordique marqué par des contraintes logistiques, financières et opérationnelles importantes, ce suivi constitue un outil d'aide à la décision pour orienter les priorités, ajuster les interventions et assurer une mise en œuvre efficace, cohérente et adaptée aux réalités du territoire.

No #	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avencement	Commentaire
1	Réaliser une campagne de sensibilisation pour chaque nouveau projet impliquant un changement de pratique.	Assurer que chaque projet inclue une campagne de sensibilisation planifiée dès le départ, financée et soutenue par des partenaires (dont une ressource locale), afin d'informer les citoyens et ICI en amont et favoriser leur participation.	L'ARK en collaboration avec le(s) VN concerné(s) et autres partenaires au besoin.	En continu, pendant la durée du PGMR	En progrès : Toutes les nouvelles mesures mises en œuvre depuis 2021 ont bénéficier d'une campagne ISÉ dans les villages concernés par les mesures:	L'ARK a développé sa stratégie de communication pour l'ISÉ du PGMR en 2024. Les outils d'ISÉ pour chacune des mesures ont été développés. Ces outils continuent d'être adaptés à ce jour pour répondre aux besoins particuliers de chacun des VNs
2	Développer des partenariats avec des acteurs des secteurs ICI et CRD.	Le plan mise sur le développement de partenariats avec les secteurs ICI et CRD afin de concrétiser des projets améliorant la gestion des matières résiduelles au Nunavik, tout en générant des bénéfices opérationnels ou environnementaux et en favorisant l'émergence de nouvelles initiatives.	L'ARK et les villages nordiques.	En continu	En progrès : Jusqu'à maintenant, principalement axé sur la gestion des MDR et CRD générés par les ICI de la région.	
3	Former les employés municipaux pour une meilleure gestion des matières résiduelles.	Offrir une formation aux employés municipaux des 14 villages pour améliorer la gestion des matières résiduelles au LEMN (réglementation, tri, RDD, déversements), incluant des sessions régionales, l'enregistrement des formations et la mise à jour du guide d'opération.	L'ARK en collaboration avec les villages nordiques.	2021 pour la première formation.	Réalisé : Les formations aux employés municipaux sont données de façon continue auprès des nouveaux employés municipaux. Puisqu'il y a un roulement de personnel, plusieurs formations ont été offertes dans chaque village nordique depuis 2021.	Il y a aussi des formations annuelles qui sont organisées au niveau régional en 2024-2025 et 2026. Ces formations réunissent des opérateurs de toutes les communautés et ils reçoivent des formations telles que SIMDUT, Transport des MDR, etc Ces rencontres régionales permettent de créer une communauté de partage de connaissances entre les employés des diverses communautés.
4	Explorer les solutions de remplacement au brûlage à ciel ouvert des déchets	Étudier et développer, avec le MELCC et les villages nordiques, des alternatives au brûlage à ciel ouvert afin de le réduire, voire l'interdire, en réponse aux préoccupations prioritaires des Nunavimmiut.	L'ARK en collaboration avec le MELCC, RECYC-QUEBEC, les villages Nordiques	2027	En progrès : Une étude de faisabilité est en cours pour un incinérateur à récupération d'énergie à Kuujjuaq. Les résultats de cette étude couplés à une étude de transport maritime inter-villages nordiques devraient être livrée d'ici la fin de 2026	
5	Publier une procédure pour la gestion des véhicules hors d'usage au Nunavik.	Mettre en place une procédure régionale pour la gestion des véhicules hors d'usage afin d'éviter les risques de contamination, en assurant leur décontamination préalable (retrait des matières dangereuses et pneus) sur des sites dédiés, ainsi que des mécanismes de financement et de traçabilité des propriétaires.	L'ARK, en collaboration avec les transporteurs maritimes et les principaux acheteurs de véhicules (VNs et organisations régionales).	2023	En progrès : Un guide a été produit en 2018, il doit être mis à jour. Les règlements municipaux exigent maintenant des frais pour la gestion des VHU.	
6	Développer des lieux d'entreposage des VHU en dehors des LEMN.	Entreposer actuellement les VHU au LEMN pose des enjeux réglementaires et de capacité. La mesure vise donc à les diriger vers un site distinct et plus sécuritaire pour l'entreposage, sans activités de décontamination ni de transformation, en complément de la procédure régionale.	L'ARK	2027	En progrès : Site d'entreposage de VHU à Quaqtaq complété en 2024 Site d'entreposage de VHU à Kuujjuaq – en construction 2026	

7	Appuyer les VNs dans l'application de leurs règlements sur la gestion des matières résiduelles.	Fournir un soutien technique et juridique aux villages nordiques afin de renforcer l'application de leurs règlements sur la gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui concerne les frais imposés aux secteurs ICI et CRD.	ARK par l'assistance technique et juridique.	2027	Réalisé : Les 14 villages nordiques ont mis à jour leur réglementation municipale qui exclu maintenant la gestion des bardeaux d'asphalte, les sols contaminés et l'amiante.	Bien que la cible de la mesure soit réalisée, il s'agit d'un travail continu compte-tenu des nouvelles mesures de GMR à intégrer dans les règlements au fur et à mesure de leur implantation dans les différents villages nordiques
8	Réaliser un projet de récupération du métal résiduel dans une ou deux communautés.	Mettre en œuvre un projet pilote de récupération du métal dans une ou deux communautés afin de valider les méthodes et coûts, incluant la décontamination des VHU et autres équipements, puis le transport du métal recyclé vers le sud du Québec.	L'ARK en collaboration avec les villages nordiques concernes et les organisations locales de cette communauté.	2024	Réalisé : L'ARK a pu compléter cette mesure. La cible était de 1 ou deux communautés Nous avons été au-delà de la cible grâce à l'obtention du financement nécessaire et avons complété la récupération du métal dans 4 communautés : Kangirsuk, Aupaluk, Quaqtaq et Umiujaq	Le travail se poursuit en 2026 dans les communautés de Kangiqsujuaq et d'Akulivik
9	Réaliser un projet compostage thermophile à Inukjuak.	Mettre en place un projet de compostage thermophile à Inukjuak pour traiter les matières organiques résidentielles et ICI, produire un compost utilisable (recouvrement, re végétalisation, jardins) et valoriser les déchets organiques au Nunavik.	Le village nordique d'Inukjuak avec l'appui de l'ARK, en collaboration avec les organisations locales (coopératives, Northern, écoles, centre de sante, corporation foncière, etc.).	2022	Réalisé : L'ARK a pu compléter cette mesure. La cible était d'opérer un composteur dans 1 communauté Nous avons été au-delà de la cible grâce à l'obtention du financement nécessaire et avons à ce jour 2 composteurs en opération dans2 communautés : Inukjuak et Kangiqsualujjuaq	Un autre composteur thermophile sera mis en opération à l'automne 2026 à Kuujjuaq ce qui portera à 3 projets de compostage en opération d'ici la fin de 2026
10	Réaliser un projet d'écocentre et de ressourcerie à Kuujjuaq.	Mettre en place un écocentre/ressourcerie à Kuujjuaq pour trier, décontaminer et valoriser certaines matières (dont VHU), favoriser la réutilisation d'objets et améliorer la gestion et l'orientation des déchets.	Le VN de Kuujjuaq avec la collaboration de l'ARK.	2022	Réalisé : Le site de l'écocentre et ressourcerie de Kuujjuaq est en opération depuis octobre 2025 Nous avons été au-delà de la cible grâce à l'obtention du financement nécessaire et avons à ce jour 2 écocentres en opération dans 2 communautés : Inukjuak et Kuujjuaq	Le projet de Kuujjuaq sera bonifié en 2026 avec l'ajout du garage pour la décontamination des véhicules Un projet d'écocentre à Salluit est en cours, il devrait être en opération d'ici la fin de 2026
11	Réaliser un projet de récupération des matières recyclables	Développer un modèle adapté au Nunavik pour récupérer les matières recyclables non consignées, avec un projet pilote dans une petite communauté afin d'en tester les méthodes, les équipements et les coûts, avec un appui financier complémentaire.	L'ARK en collaboration avec RECYC-QUEBEC et l'organisme de gestion reconnu (OGR) qui aura la responsabilité de la Responsabilité élargies des producteurs (REP).	2022	En progrès : Le projet a pris du retard en raison des difficultés de financement avec EEQ. En revanche, le financement d'un projet pilote de collecte sélective a été approuvé en juin 2026 par la SPN et Recyc-Quebec. Ce qui fera en sorte que la planification des travaux pourra se poursuivre pour mise en œuvre en 2027	
12	Accompagner les commerçants en alimentation dans L'élargissement de la consigne.	Assurer la mise en œuvre de la consigne élargie en soutenant les commerçants pour la récupération et le transport des contenants, afin d'augmenter le recyclage et réduire les déchets.	L'ARK en collaboration avec RECYC-QUEBEC et l'organisme de gestion reconnu (OGR) qui aura la responsabilité de la Responsabilité élargies des producteurs (REP).	2022	Réalisé : L'ARK a signé une entente de partenariat avec l'AQRCB pour l'accompagnement et l'ISÉ	Il reste du travail à faire avec AQRCB pour que tous les équipements fonctionnent mais présentement en 2026, tous les villages nordiques sont desservis par au moins un point de dépôt. Principalement avec les magasins Coop.
13	Mettre en place des initiatives locales favorisant la diminution du gaspillage des matériaux de construction.	Développer un outil de partage des surplus de matériaux de construction afin de réduire le gaspillage, favoriser leur réutilisation locale et optimiser leur gestion et entreposage.	Les principaux promoteurs et entrepreneurs en construction et rénovation au Nunavik.	2027	Réalisé : L'ARK a mis sur pied un site de partage de matériaux de CRD : R3build	Il reste du travail à faire pour publiciser et pour avoir plus d'utilisateurs

14	Explorer des possibilités de projets visant la réduction à la source de l'emballage.	Étudier et tester des solutions pour réduire et mieux gérer les emballages au Nunavik, afin de diminuer les déchets, améliorer leur recyclabilité et limiter le gaspillage, notamment alimentaire.	ARK en collaboration avec les principaux commerçants (FCNQ, Magasins Northern, Newviq'vi), Societe Makivvik, (division construction), les transporteurs aériens et maritimes, RRSSSN et des partenaires de recherche potentiels.	2024	En progrès : Une étude pour la réduction des emballages est en cours de finalisation et les recommandations seront émises dans un rapport à l'automne 2026	
15	Offrir un service de réparation à domicile des électroménagers domestiques.	Offrir un service local de réparation d'électroménagers afin de prolonger leur durée de vie, réduire les déchets aux LEMN et valoriser les ressources, en s'appuyant sur des OBNL et de la formation locale.	Un OBNL présent sur le territoire de la communauté (économie sociale). L'ARK pourra offrir un support pour l'organisation de la formation des employés.	2024	Non réalisé : L'ARK a étudié plusieurs options mais à ce jour, nous n'avons pas réussi à trouver une solution. Les enjeux identifiés pour la mise en œuvre de cette mesure sont notamment: bâtiments pour réaliser le travail ne sont pas disponibles, financement difficile à trouver, manque d'intérêt des OBNL.	Pour le moment, l'ARK a pris la décision de mettre cette mesure en veille compte tenu des difficultés rencontrées.
16	Optimiser les points de dépôts officiels existants et ouvrir de nouveaux points de dépôt pour les produits couverts par la responsabilité élargie des producteurs	Optimiser les points de dépôt existants pour les produits sous REP afin d'augmenter les taux de récupération, en adaptant leur fonctionnement au contexte du Nunavik et en visant leur déploiement dans tous les villages.	L'ARK en collaboration avec la FCNQ, les magasins Northern, les organismes de gestion reconnus (SOGHU, Appel a recycler, Recycfluo, ARPE Quebec, Ecopeinture et le futur OGR pour les produits électroménagers), RECYC-QUEBEC, KI et les villages nordiques.	2021 : Groupe de travail 2023 : amélioration du fonctionnement des dépôt 2027 : lieux de dépôt dans l'ensemble des 14 villages	En progrès : Groupe de travail : réalisé Amélioration du fonctionnement : réalisé Lieux de dépôt ou écocentres présents dans 11 communautés en 2025	3 projets en cours de réalisation en 2026 : Salluit- Kangirsuk- Umiujaq Ce qui complètera l'ensemble des villages en 2027.
17	Promouvoir le bannissement de l'usage des sacs de plastique à usage unique.	Encourager l'adoption d'un règlement interdisant les sacs plastiques à usage unique dans tous les villages et soutenir sa mise en œuvre par une campagne de sensibilisation en collaboration avec les commerçants.	L'ARK et le CCEK en collaboration avec tous les villages nordiques et tous les commerçants du territoire	2025	Non débuté à ce jour	
18	Suivre l'actualité en gestion des matières résiduelles et diffuser l'information pertinente.	Assurer une veille sur la gestion des matières résiduelles adaptée au Nunavik et diffuser l'information aux intervenants (ex. infolettre) afin de soutenir les pratiques et projets.	L'ARK et CCEK	2021	En progrès : L'ARK travaille sur la mise en place d'un site WEB dédié à la GMR, cette mesure sera intégrée au site web	
19	Développer un mécanisme de suivi des cibles des mesures.	Mettre en place un outil de suivi pour évaluer annuellement l'avancement des mesures du PGMR, incluant des notes qualitatives sur leur progression	L'ARK, en collaboration avec tous les acteurs responsables de la mise en œuvre du PGMR.	2021	En progrès	
20	Créer un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action.	Mettre en place un comité de suivi du PGMR réunissant divers acteurs pour suivre l'avancement, partager l'information, résoudre les enjeux et formuler des recommandations.	L'ARK sera responsable de la création du comité de suivi et le présidera.	2022	Réalisé : Le comité de suivi a été mis sur pied en 2024 Il y a eu 2 rencontres annuelles à ce jour (2024-2025)	
21	Publier un rapport de suivi de mise en oeuvre aux trois ans.	Publier un rapport de suivi tous les trois ans pour informer la population des progrès du PGMR, sensibiliser aux enjeux et améliorer la mise en œuvre du plan.	L'ARK en collaboration avec tous les acteurs responsables de la mise en œuvre du PGMR.	2024- 1er rapport 2027- 2e rapport	Non réalisé:	

Conclusion

Le bilan 2026 démontre que la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2021-2027 progresse de façon soutenue au Nunavik, malgré un contexte nordique marqué par des défis logistiques, techniques et financiers importants. Sur les 21 mesures prévues, 10 sont actuellement en progression et devraient être complétées d'ici 2027, 8 sont déjà réalisées, et seulement 3 mesures ont accusé un retard par rapport aux objectifs initiaux, ce qui témoigne d'un avancement global significatif et de l'engagement constant des partenaires impliqués.

Les retards observés s'expliquent principalement par des enjeux de communication et de coordination. À cet effet, l'Administration régionale Kativik a récemment renforcé sa capacité interne en affectant une ressource dédiée à ces dossiers, ce qui contribue déjà à en accélérer la mise en œuvre. Ces ajustements organisationnels permettent d'envisager un rattrapage du retard pour les mesures concernées d'ici la fin du présent PGMR.

Parallèlement à la poursuite de la mise en œuvre du PGMR, l'ARK entreprend des travaux préparatoires en vue de l'élaboration du prochain plan. Une étude de caractérisation des matières résiduelles est réalisée à l'été 2026 dans deux communautés afin de mieux documenter les flux de matières et d'orienter les interventions futures. De plus, une étude de détournement de l'élimination débutera en septembre 2026. Celle-ci permettra d'identifier des avenues de valorisation pour les matières résiduelles qui ne sont actuellement couvertes par aucune mesure ou aucun programme au Nunavik. L'ARK poursuivra également sa collaboration avec l'ensemble des générateurs de matières résiduelles du Nunavik afin de développer des solutions adaptées, réalistes et ancrées dans le contexte nordique.

Enfin, l'ARK poursuit activement ses efforts afin de sécuriser le financement des mesures actuelles et futures, condition essentielle à l'atteinte des objectifs du PGMR et à la pérennité des actions entreprises.